



ÉCOLE ÉCCLESIASTIQUE  
 ST. JOSEPH  
 SARLAT, (Dordogne).

PHILOTHÈRE  
 TOULOUSE  
 UNIVERSTÉRIE  
 350  
 173

Sarlat, le 8 sept. 1868

*Sauve Solas*  
*Monsieur*

Ma lettre vous trouvera-t-elle encore à Paris? J'ai eu occasion de voir M. Laganne aux Égyptes il y a une quinzaine de jours: il m'a dit qu'on vous attendait d'un moment à l'autre. J'espère donc que ma lettre ne vous trouvera pas parti, et que j'aurai le bonheur de vous avoir ici avec moi au moins pendant 24 heures.

Je vous ai promis de vous rendre compte d'une découverte que je croyais de la plus haute importance: je ne vous en ai pas écrit avant parce que je n'avais pas été sur les lieux. Aujourd'hui je puis vous en parler avec connaissance de cause.

On m'avait rapporté qu'on avait trouvé des crânes humains pétrifiés (c'était l'expression dont on se servait). On ajoutait qu'ils étaient engagés dans un calcaire compact et si dur qu'on pouvait en faire une clef de route! Ces renseignements

ni n'étaient données par trois personnes: l'une  
d'entre elles était le propriétaire de  
cette pièce paléontologique, médecin distin-  
gué dans le pays. Ces ossements ont été  
trouvés il y a 20 ans du côté de Siorac.  
Le mis alla les voir. Ce sont vraiment des  
ossements humains engagés non dans un  
calcaire compact, mais dans des stalagmites!!  
Vous voyez que la découverte n'a pas, tant  
s'en faut, l'importance que je lui donnais avant  
d'avoir vu de mes propres yeux. Elle  
ne manque pas pourtant d'intérêt. Ce  
mouvement dont j'ai parlé tout-à-l'heure pos-  
sède deux blocs de stalagmites l'un contient  
cinq têtes presque entières et d'autres osse-  
ments humains, l'autre bloc ~~est~~ ne présente  
qu'une tête dans le même état des ~~parties~~  
précédentes, et une seconde dont il n'en  
reste qu'un débris, la partie inf. de deux  
femurs, la partie sup. d'un autre, un tibia  
(partie supérieure) et divers ossements. Le se-  
cond bloc est ici: je l'ai pris pour ~~le~~ démen-  
der les ossements, afin de pouvoir juger de  
la forme de la tête, et constater la nature  
du dépôt. J'ai fait des essais: je dois re-  
noncer à continuer ce travail parce qu'il  
est impossible de retirer les ossements en

ban état. Je me suis assuré qu'il n'y a 350  
ni le moindre vestige de silex ni autre chose  
que du carbonate de chaux et des os.

J'ai visité le local, qui est au de là du  
Cours, à une heure environ <sup>au delà</sup> de Liège; ce  
local doit être étudié parce qu'il présente  
des caractères qui ~~par~~ excitent au plus haut  
point la curiosité du paléontologiste. Moi  
j'en ai tiré des conclusions que votre sagesse  
appréciera.

Le banc des Stalagmites (ou de Stalactites  
car il est impossible de juger ce que c'est) a  
une longueur de six mètres, peut être  
plus, et en quelques endroits une épaisseur  
de deux mètres. Aujourd'hui on voit des  
débris d'ossements, ça et là dans le rocher;  
mais en 1848 époque où on le tailla  
pour faire un passage, on retira plus  
de 50 crânes humains engagés tous dans  
la concrétion stalagmitique: tous ces os  
ont disparu aujourd'hui, on n'a pas pu  
me dire comment. D'après le rapproche-  
ment des têtes et des autres os des deux  
blocs dont je vous ai parlé, et d'après  
la position des crânes eux mêmes et l'état  
des os, il est on ne peut plus évident  
pour moi, que les os ont été déposés là

est mauvais état et pêle mêlé: c'est donc  
un ~~antérieur~~ ossuaire d'une époque relativement  
fort récente, par la raison que chez aucun  
ancien peuple les ossements, <sup>n'étaient pas enlevés</sup> ~~de l'endroit~~  
dans l'endroit où ils avaient été déposés la pre-  
mière fois, excepté le cas rare d'une transla-  
tion d'une famille: mais jamais, que je sache,  
les ossements n'étaient accumulés ensemble  
comme ils l'ont été ici. Nous causerons au  
long là dessus lorsque vous serez ici. Il faut  
que je vous dise que probablement nous pou-  
vons encore trouver beaucoup d'ossements  
dans un grand creux que présente le rocher  
et qui a toutes les apparences d'une grotte.  
Le propriétaire m'a donné toute permission  
de faire des recherches, même de démolir  
un mur qui ferme l'accès de cette espèce de  
grotte. Nous pouvons visiter cette localité  
ensemble, y faire quelques recherches même,  
si vous le voulez, mais je vous dirai que  
je n'espère pas grand'chose de ces fouilles,  
par la raison que je vous ai déjà donnée -

J'ai fait tout le possible pour obtenir la  
permission de fouiller le charnier du pay-  
de-loze: le propriétaire s'obstine à me la  
refuser. Cependant, j'espère encore. Je ne  
sais quand je pourrai partir pour Paris: j'espère  
d'être fixé sous peu sur ce point. - Votre  
très-humble, très-obéissant, et très-dévot serviteur  
J.M. Sanna Solaro